



Commission de suivi de site 2024

FIBRE EXCELLENCE Saint-Gaudens

Réunion du 15/01/2025

Préambule

Contexte économique et industriel en 2024

Une performance industrielle conforme aux objectifs malgré un contexte difficile

- Des prix moyens de vente sur le marché mondial de la pâte de cellulose encore en baisse de plus de 25 % en moyenne par rapport à 2023
- Une capacité mondiale de production en augmentation avec notamment + 6 millions de tonnes de pâte feuillus en 2023, en concurrence directe avec les productions de l'usine
- Des approvisionnements en bois à des prix historiquement élevés comme en 2023

Sommaire

- 1. 2024, une année intermédiaire pour Fibre Excellence Saint-Gaudens**
2. La sécurité, notre priorité n°1
3. L'empreinte environnementale se réduit chaque année
4. D'importants investissements prévus en 2025/26 sur le Parc à bois

2024, une année intermédiaire pour Fibre Excellence Saint-Gaudens

Petit arrêt de maintenance en juin 2024

- **Durée de 8 jours pour :**
 - ✓ De la maintenance curative
 - ✓ De la maintenance préventive
 - ✓ De la maintenance règlementaire
 - ✓ De la maintenance de sécurité et sûreté
- **Plus de 100 entreprises et 600 intervenants spécialisés**
 - ✓ Opérations de contrôle, de réparation et de traitement préventif pour anticiper les obsolescences
- **2,3 millions d'euros investis pour la maintenance des installations**
 - ✓ 98 % du budget engagé à destination d'entreprises françaises
 - ✓ Dont 38 % pour des entreprises basées en Occitanie

2024, une année intermédiaire pour Fibre Excellence Saint-Gaudens

Petit arrêt de maintenance en juin 2024

- ✓ Remplacement préventif des vannes MMRI (moyens de maîtrise des risques instrumentés) à l'atelier de production des produits chimiques (risque Bioxyde)
- ✓ Changement d'un générateur secondaire (production Bioxyde)
- ✓ Révision quinquennale de l'étude de dangers : ajout d'un capteur de mesures en reste de bioxyde à l'entrée de l'atelier blanchiment au niveau des vannes MMRI
- ✓ Contrôle du revêtement déposé dans le tube ondulé de l'incinérateur des gaz malodorants remplacé en juin 2023
- ✓ Vérification réglementaire des capteurs d'équipements sous-pression (ESP)
- ✓ Maintenance majeure sur les turbines (production d'énergie verte)
- ✓ Travaux de maintenance sur les installations électriques à la suite des tournées de contrôles thermographiques (IR) et vérifications générales périodiques
- ✓ Remplacement préventif du transformateur du presse pâte

Sommaire

1. 2024, une année intermédiaire pour Fibre Excellence Saint-Gaudens
- 2. La sécurité, notre priorité n°1**
3. L'empreinte environnementale se réduit chaque année
4. D'importants investissements prévus en 2025/26 sur le Parc à bois

La sécurité, notre priorité n°1

Finalisation de la sécurisation du site conformément aux prescriptions

- Phase 1 : achevée fin janvier 2023 – 5,2 km de clôtures rénovées
- Phase 2 : débutée fin 2023 et achevée fin 2024 – sécurisation de l'entrée principale (boulevard du président Saragat)
 - Budget de 2,5 millions d'euros pour répondre aux prescriptions de l'APC du 21 juillet 2022
 - Modernisation complète et sécurisation du site
 - Création de nouvelles voies de circulation.
 - Séparation des flux poids lourds et véhicules légers
 - Renforcement du contrôle de l'accès à l'usine (avec des tourniquets)
 - Finalisation de la clôture
 - Renforcement de la vidéoprotection au poste de garde

La sécurité, notre priorité n°1

Sécurisation du site

Ancienne entrée



La sécurité, notre priorité n°1

Sécurisation du site

Nouvelle entrée



La sécurité, notre priorité n°1

Notre capacité d'intervention testée lors de l'exercice POI

- Tests réguliers de notre capacité à gérer les situations d'urgence par formation en continue de nos EPS.
- Réalisation d'un exercice **PPI / POI le 20 novembre 2024**, un scénario localisé à l'atelier parc à bois avec feu sur un engin de manutention ayant des effets dominos sur un stockage de bois et un camion de soufre liquide (**dégagement de SO2 gazeux**)
 - Pour FESG il s'agissait de tester:
 - Le schéma d'alerte
 - L'intervention des secours internes
 - Le déclenchement du POI (activation de la sirène et SMS interne)
 - La gestion de crise par le groupe de cadres d'astreinte (coordination, organisation)
 - L'accueil de pompiers dans la nouvelle configuration de l'entrée du site
 - Le déclenchement du PPI (activation de la sirène PPI et de son audibilité, activation de l'automate d'appel)
 - Le travail en collaboration DOI FESG et les pompiers

La sécurité, notre priorité n°1

Scénario de l'exercice POI 2024



La sécurité, notre priorité n°1

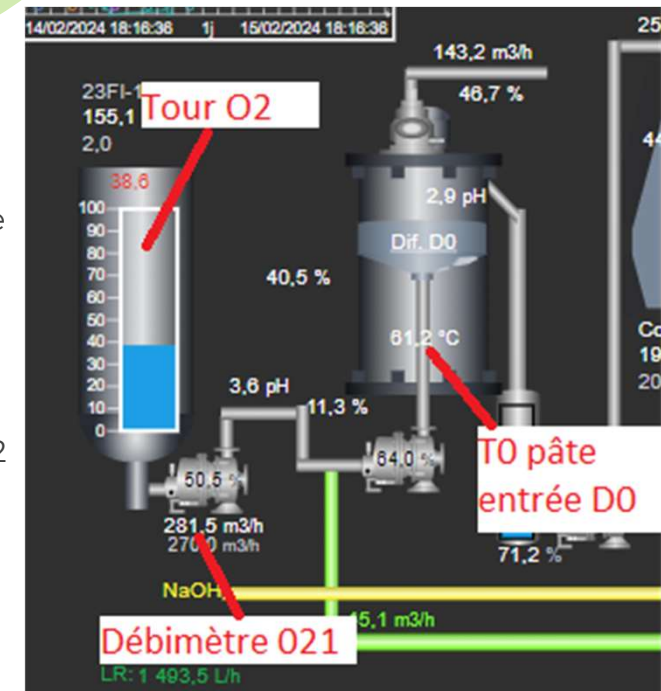
La sécurité, un élément au cœur de notre fonctionnement quotidien

- Poursuite **des formations EPS** (équipiers de premiers secours)
- Revue des techniques d'intervention répertoriées dans notre POI (plan d'opération interne) sur l'ensemble des phénomènes dangereux

La sécurité, notre priorité n°1

Gestion de l'incident du 15 février 2024 (émanation de CLO2)

- Restes en bioxyde de chlore (CLO2) observés dans le panache des fumées des TAR acides vers 16h26
- Réaction rapide des opérateurs aux ateliers ligne de fibres et régénération:
 - Durée de l'incident : moins de 4 minutes (3min et 33s)
 - circonscrit au sein du site
- Un bouchon de pâte s'était formé dans la conduite entre la tour oxygène et le diffuseur DO (décrochage de pâte d'une des parois de la tour O2) perturbant le fonctionnement de l'atelier :
 - Malgré la présence du bouchon, de l'eau circulait dans la conduite. Le débitmètre mesurait donc une valeur. Ce fluide étant principalement constitué d'eau et non de pâte, le calculateur a continué à injecter du CLO2 afin de blanchir le mélange. L'absence de pâte en majorité dans le fluide n'a pas permis de consommer le CLO2 injecté engendrant ainsi des restes de CLO2 dans les effluents acides envoyés aux TAR acides de la STEP.
 - Dès le constat du panache, les exploitants ont bypassé les TAR acides.
- Quantité de CLO2 rejetée : **9,89 kg** (estimation compte tenu de la durée de l'incident)
 - Cela représente moins de 0,1 % de la solution présente sur site et classe l'incident **au plus bas niveau de l'échelle européenne Seveso** pour ce type d'événement
 - Cet incident n'a eu **aucune conséquence sanitaire** sur nos employés, ni sur celle de la population locale



La sécurité, notre priorité n°1

Suivi des autorités – Inspections sécurité par la DREAL

- Inspection du 02 avril 2024
 - visite d'examen d'étude de dangers
 - retour sur l'incident du 15 février 2024
 - Stockage des produits chimiques inflammables
- Mise en demeure le 3 juin 2024 sur la nécessité de garder disponible une capacité de rétention des flux accidentels (AP 2009). Arrêté Préfectoral du 31 mai 2024 portant concernant l'évacuation des boues du bassin Nord
 - Une réponse détaillée de FESG a été adressée le 30/09/2024 pour lever la mise en demeure
 - Lors de l'inspection de la DREAL du 5 décembre 2024, la capacité et l'état des bassins (nord et sud) a été constaté

Sommaire

1. 2024, une année intermédiaire pour Fibre Excellence Saint-Gaudens
2. La sécurité, notre priorité n°1
- 3. Une usine dont l'empreinte environnementale se réduit chaque année**
4. D'importants investissements prévus en 2025/26 sur le Parc à bois

L'activité de Fibre Excellence Saint-Gaudens, strictement encadrée

1 nouveau arrêté préfectoral depuis la dernière CSS

- Arrêté Préfectoral Complémentaire du 11 octobre 2024 relatif aux dispositions applicables en cas de période de sécheresse

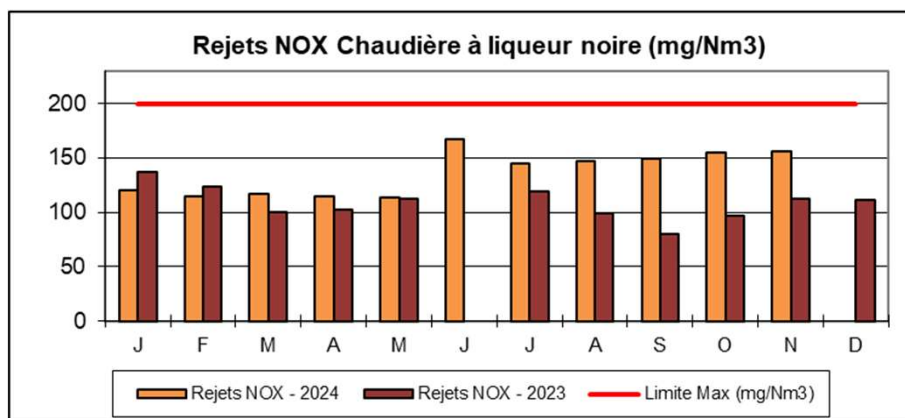
Fibre Excellence Saint-Gaudens, régulièrement inspectée par la DREAL

Suivi des autorités – 1 visite d'inspection environnement par la DREAL

- Visite du 5 décembre 2024 concernant les MED (température des effluents aqueux et bassin nord)

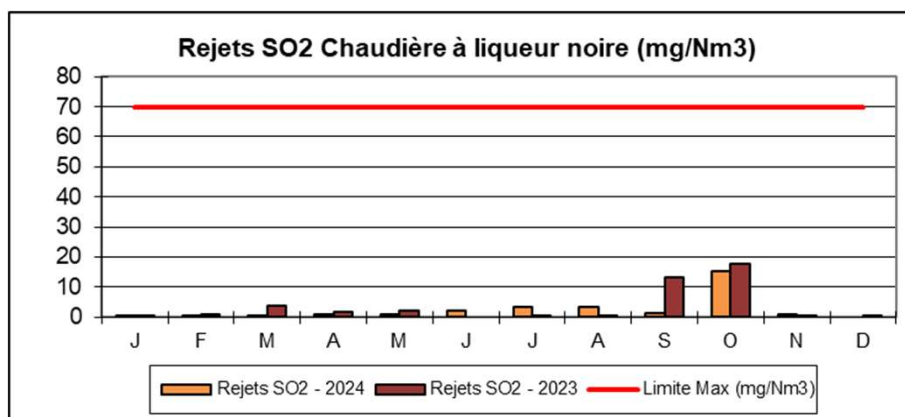
Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats de la chaudière à liqueur noire (1/2)



Rejets NOx :

- Mesures **conformes** à la nouvelle VL de l'APC de 2021

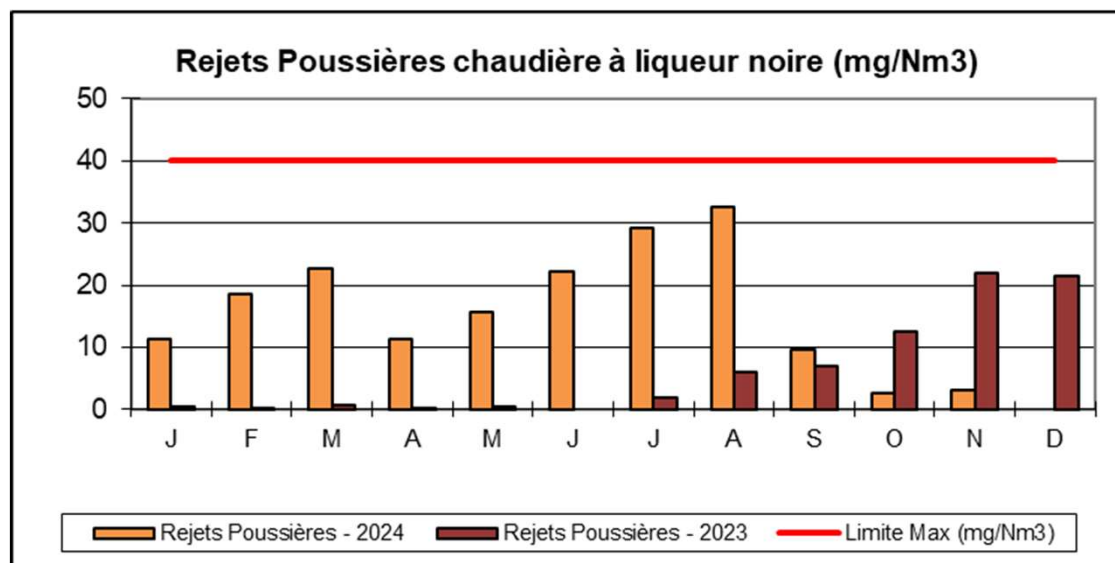


Rejets SO₂ :

- Diminution radicale des émissions de SO₂ à la suite des investissements
- FESG est **en-dessous des seuils** de conformité exigés

Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats de la chaudière à liqueur noire (2/2)

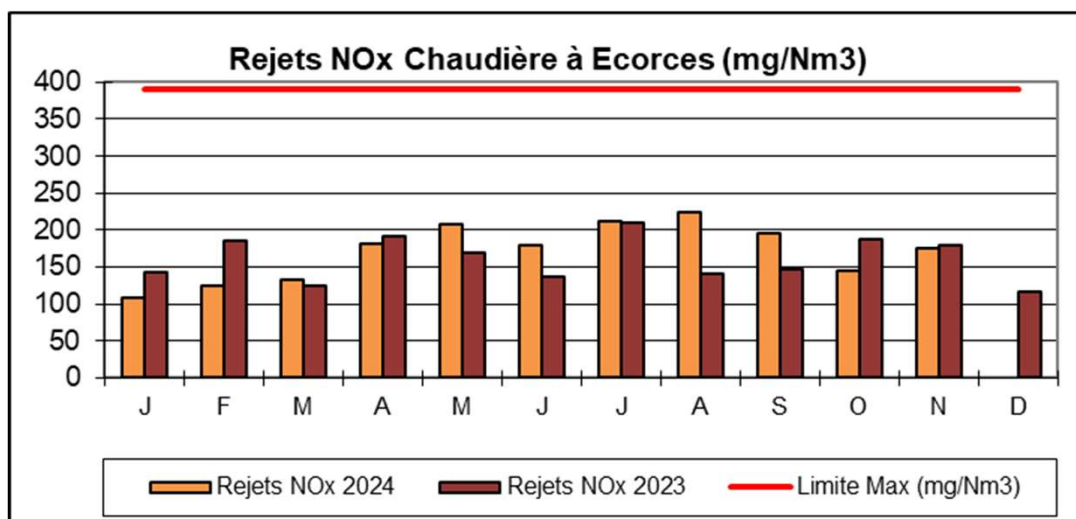


Rejets de poussières :

- FESG se situe **en dessous des seuils** de conformité exigés

Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats de la chaudière à écorces (1/2)

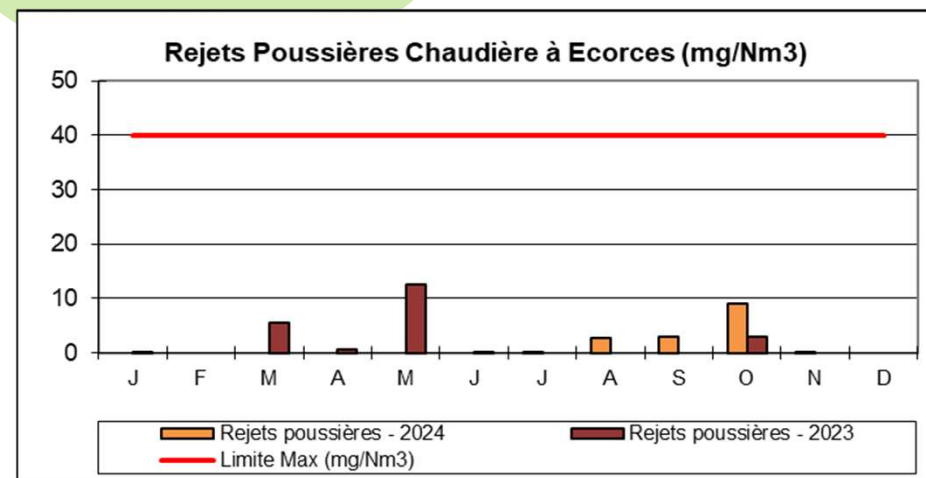
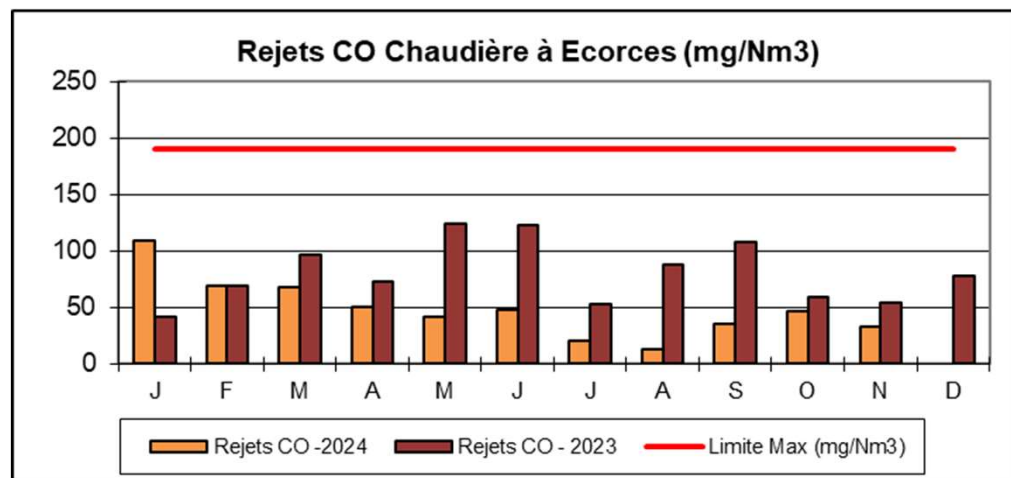


Rejets de NOx :

- FESG se situe **largement en dessous des seuils** de conformité exigés

Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats de la chaudière à écorces (2/2)

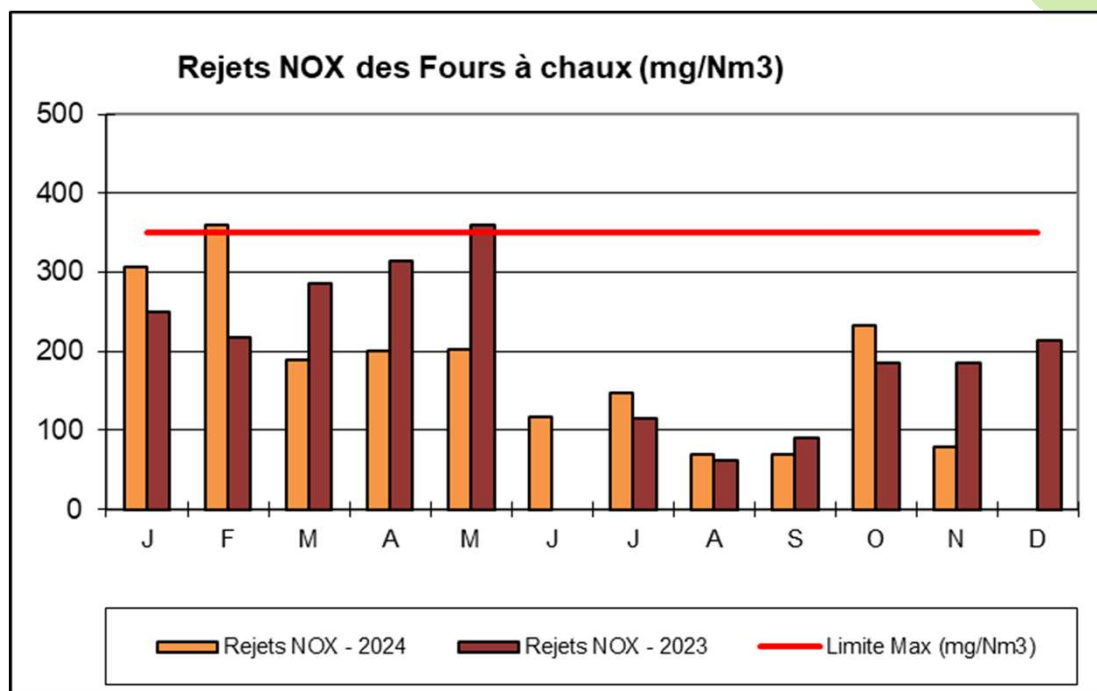


Rejets de CO et poussières :

- FESG se situe **largement en dessous des seuils** de conformité exigés

Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats des fours à chaux

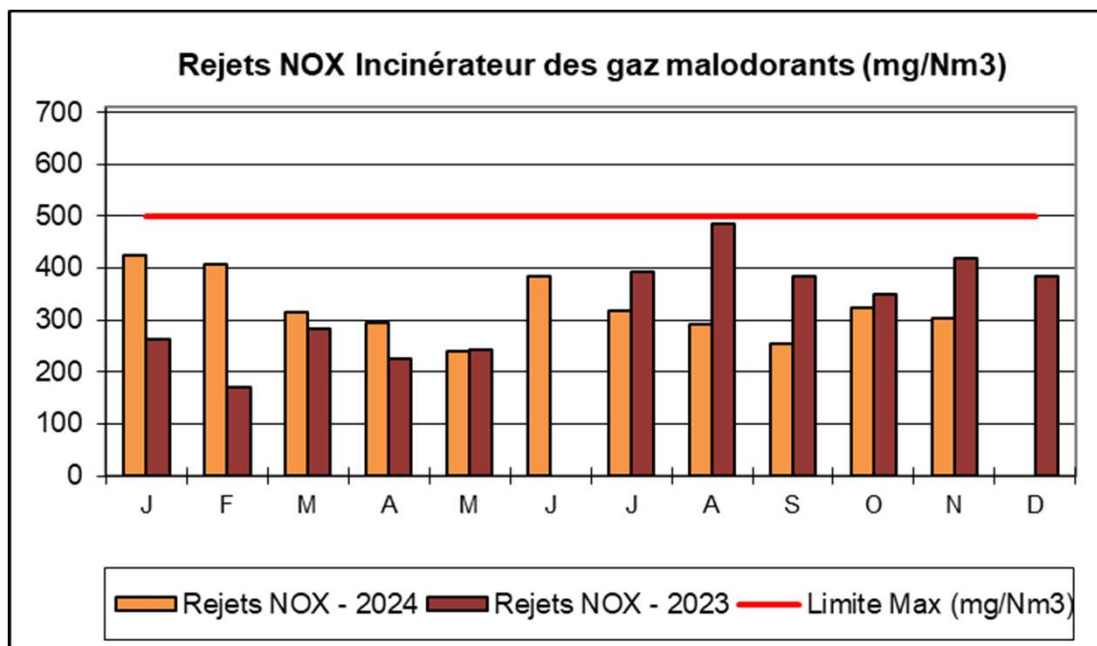


Rejets de NOx :

- En 2024, FESG se situe **en dessous des seuils** de conformité exigés
- Un léger dépassement en février 2024 dû à fonctionnement dégradé des fours (nombreux arrêts et redémarrages)

Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats de l'incinérateur

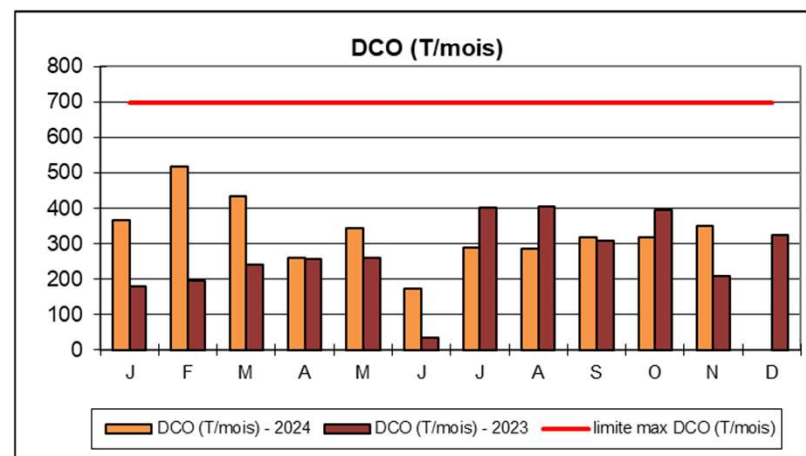
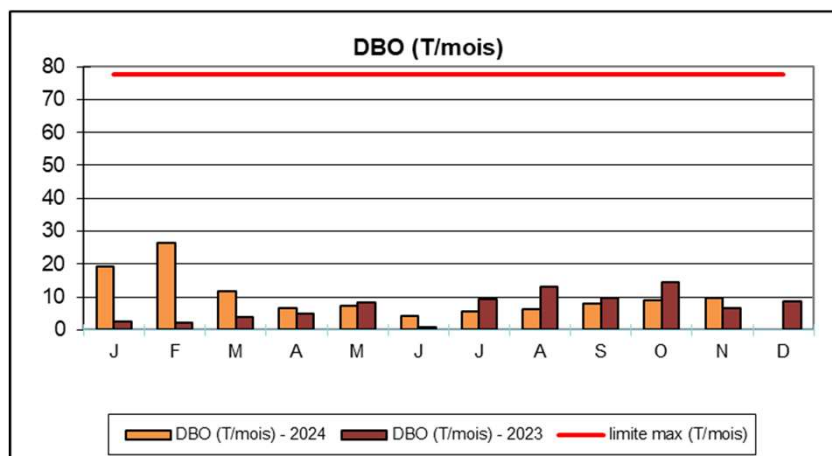


Rejets de NOx :

- En 2024, FESG se situe **en dessous des seuils** de conformité exigés

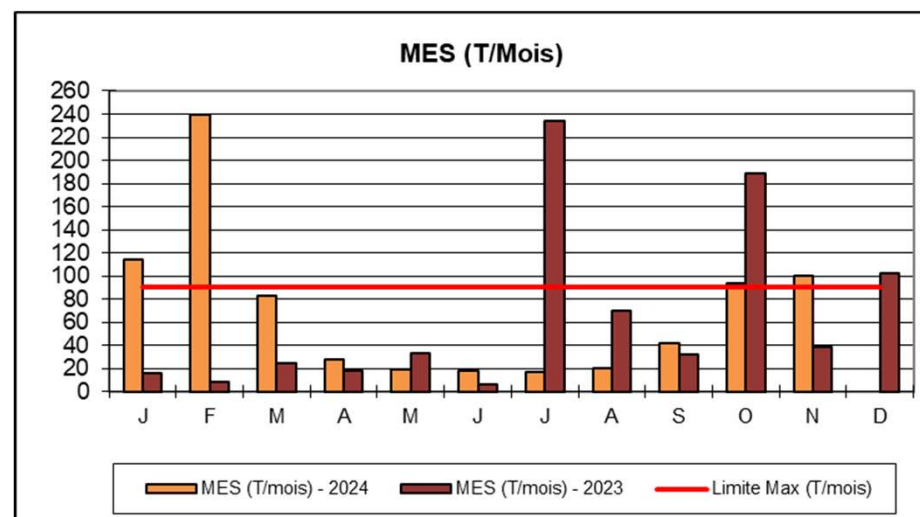
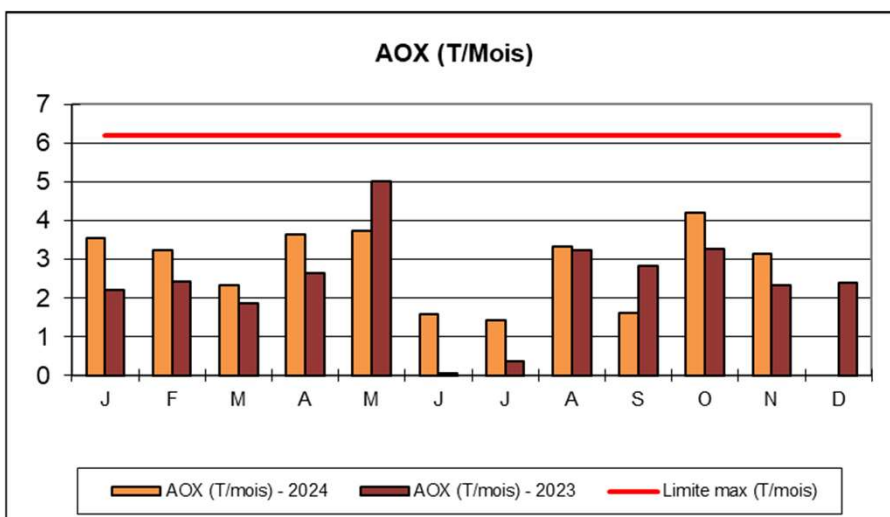
Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats de l'autosurveillance 2024 vs 2023 sur les rejets aqueux



Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats de l'autosurveillance 2024 vs 2023 sur les rejets aqueux

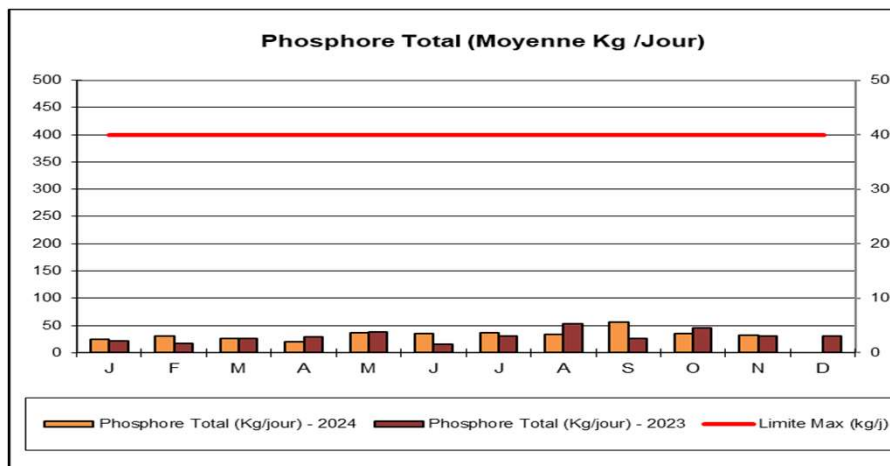
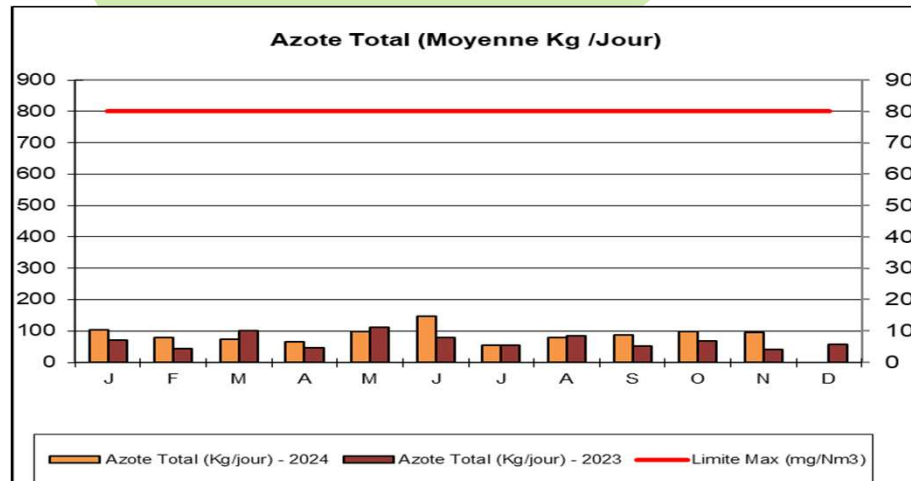
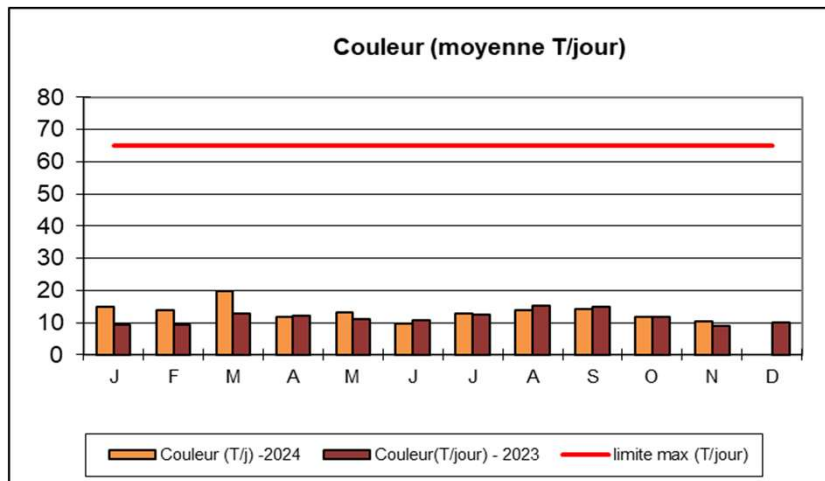


En janvier et février, fonctionnement de la STEP à une file

En octobre et novembre, réalisation de tests, fonctionnement perturbé de la STEP

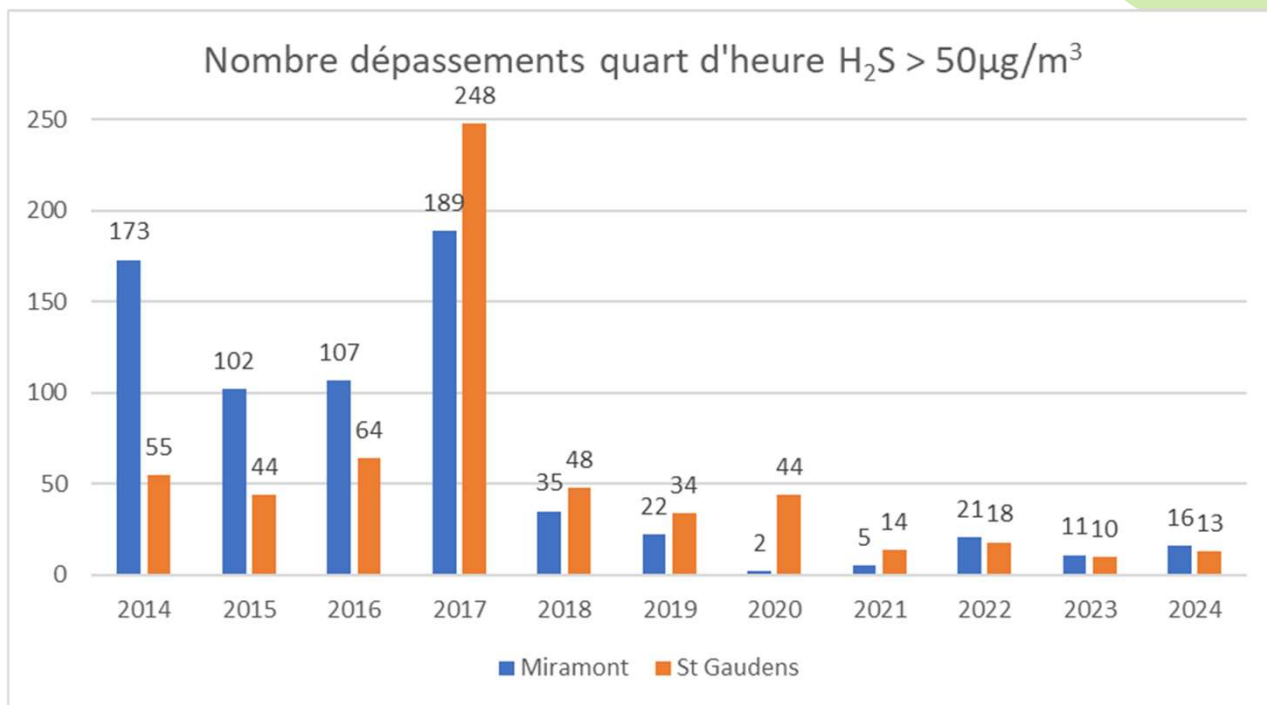
Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats de l'autosurveillance 2024 vs 2023 sur les rejets aqueux



Une usine attentive à son impact environnemental

Résultats des émissions de H₂S



Au 30/11/2024, sur **61 499** mesures, **29** valeurs supérieures à 50 µg/m³

Sur l'année 2024, Fibre Excellence Saint Gaudens se situe :

- en dessous du seuil d'information de 50 µg/m³ d'air **99,91 % du temps**
- en dessous du seuil qui génère une gêne olfactive de 7 µg/m³ d'air **94,0% du temps**

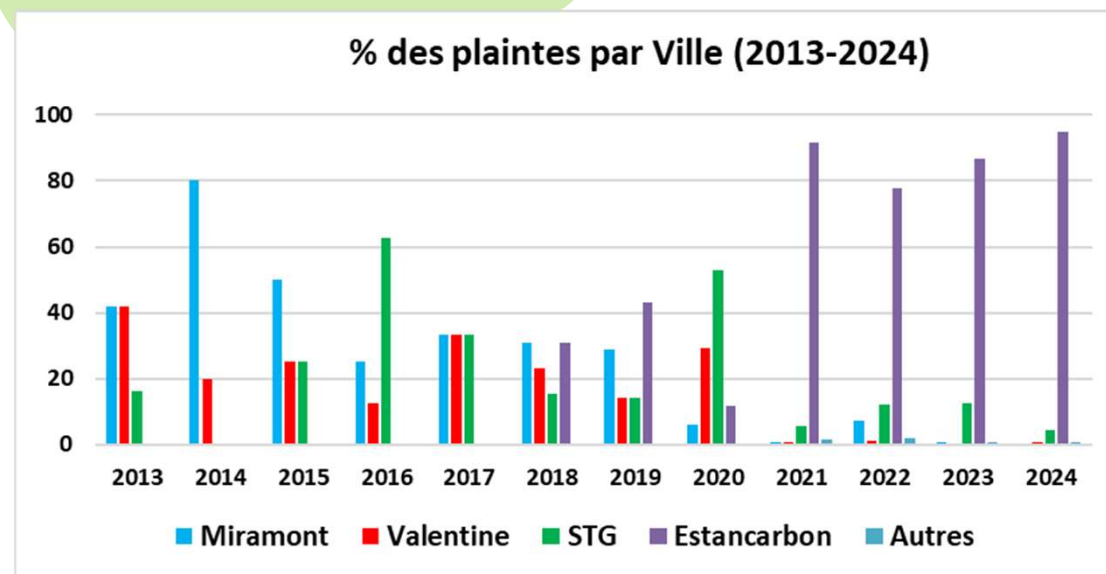
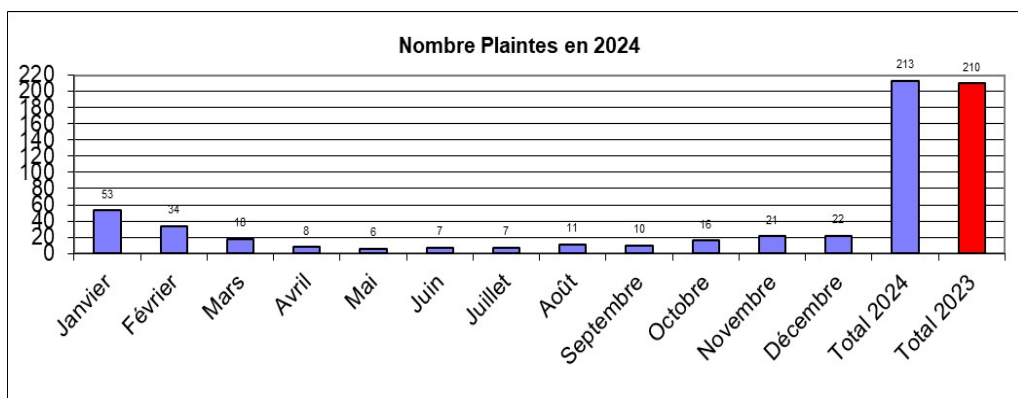
Une usine attentive à son impact environnemental

Suivi des rejets PFAS

- Des mesures ont été faites sur 28 PFAS de décembre 2023 à février 2024.
- ✓ Sur l'ensemble des prélèvements, **aucun des 28 PFAS n'a été détecté.**
- **Mesure de l'indice AOF** (Fluor Organique Adsorbable)
 - Ce paramètre permet une **estimation de la concentration** en composés organiques fluorés dans un échantillon d'eau.
- L'indice AOF a été détecté en sortie Usine → incompréhension d'une telle détection dans les rejets de l'usine
- A la suite des résultats des mesures réalisées de décembre 2023 à février 2024, de nouvelles analyses avec 2 laboratoires différents ont été menées
 - **Méthode d'analyse de l'indice AOF n'est pas encore normée**
 - Il existe un biais analytique dû à la présence d'ions fluor qui perturbent la mesure
- 3 campagnes de mesures ont été réalisées en septembre 2024.
- Tous les résultats sont différents, impossible de les interpréter correctement
- **Détection d'une valeur très élevée d'AOF en amont de la Garonne**

Une usine attentive à son impact environnemental

Suivi des plaintes

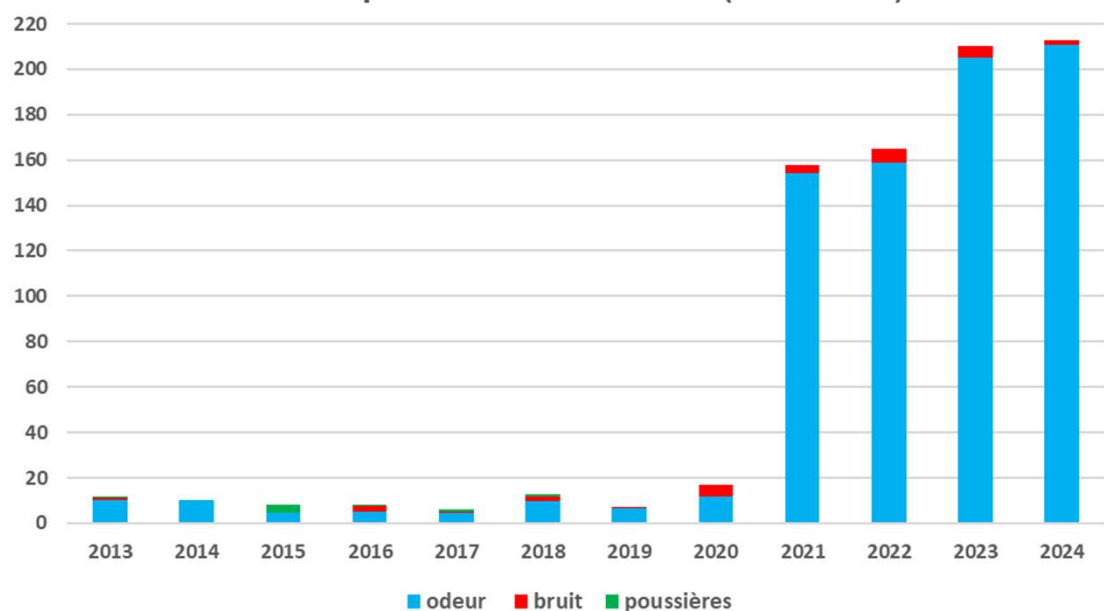


- Au 31 décembre 2024 :
 - **213 plaintes reçues** (versus 210 au 31/12/23) de la part de **7 plaignants**
- Répartition :
 - **202 plaintes soit 94,8 % du total de la part d'un plaignant**
 - **11 plaintes soit 5,2 % du total réparties en 6 plaignants**

Une usine attentive à son impact environnemental

Analyse des plaintes

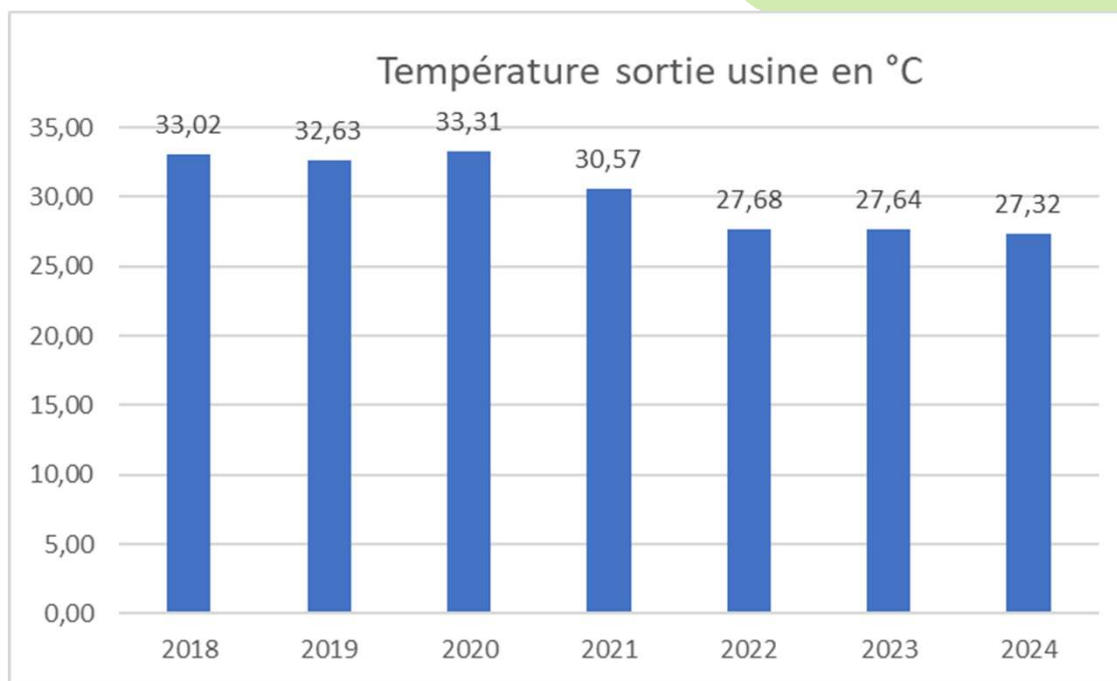
Plaintes par nature en nombre (2013-2024)



- En 2024 :
 - **211 plaintes** concernent les **odeurs**
 - **2 plaintes** concernent le **bruit**

Une usine attentive à son impact environnemental

Une réduction significative de la température des effluents sortie usine



Sommaire

1. 2024, une année intermédiaire pour Fibre Excellence Saint-Gaudens
2. La sécurité, notre priorité n°1
3. Une usine dont l'empreinte environnementale se réduit chaque année
- 4. D'importants investissements prévus en 2025/26 sur le Parc à bois**

D'importants investissements prévus sur le parc à bois

Poursuite de la modernisation du site

➤ Le projet permettra de décarboner et d'optimiser la production de l'usine de Saint-Gaudens

- Baisse de la consommation d'intrants : eau, gaz, électricité, produits chimiques...
- Optimisation du processus d'écorçage des rondins de bois : consommation d'eau pour le lavage divisée par 10 (de 150 m³/h à 15 m³/h)
- Diminution du bruit de cette étape de production
- Amélioration de la sécurité du périmètre

➤ Calendrier

- **Financement validé fin 2024**
- Mise en service : courant 2026 (un projet de 18 mois)

➤ Impacts et bénéfices

- Amélioration empreinte environnementale
- Amélioration de la sécurité du périmètre



MERCI